

Garantie de caution bancaire (Performance bond)



beatrice.havard@oseo.fr
Tel: 01.41.79.81.68

31 mai 2005



Garantie de caution bancaire

- OSEO sofaris, dans le cadre de son rapprochement avec OSEO anvar, cherche à faciliter l'accès des PME innovantes aux marchés nationaux et européens en apportant sa garantie, à hauteur de 70%, à une banque qui délivre une caution de bonne fin, à première demande, à une PME innovante, pour l'obtention d'un marché, piloté par un donneur d'ordre.
- Si la PME ne réalise pas ses obligations contractuelles, la banque paie au donneur d'ordre une indemnisation financière déterminée dans le cadre du contrat de caution. OSEO sofaris prend en charge 70% de ce montant.
- L'objectif de ce dispositif de soutien est d'inciter les établissements bancaires à accorder plus facilement leur caution à des PME innovantes, dont elles perçoivent mal le risque.
- Ce produit doit être validé sur l'année 2005 auprès d'un échantillon test d'une quinzaine de projets qui restent à sélectionner afin de fixer les principaux paramètres du



Diagnostic -

Difficultés d'accès des PME innovantes aux grands donneurs d'ordre

1- Les PME, et en particulier les JEI, sont perçues comme plus « fragiles » que les grandes entreprises :

- Fréquemment forte dépendance vis à vis de quelques grands clients ou marchés
- Surface financière restreinte les rendant plus vulnérables aux aléas conjoncturels
- Fiabilité et viabilité d'autant plus difficiles à évaluer qu'elles sont jeunes et orientées vers des produits nouveaux (peu de références ou d'historiques...).

2- Leur accès aux commandes des grands donneurs d'ordre est néanmoins crucial :

- Pour leur développement et leur croissance
- Elles détiennent souvent une capacité d'innovation complémentaire à celle des grands groupes.





Objectif

Limiter le risque associé aux jeunes PME innovantes pour en faire des fournisseurs plus attractifs

1- Deux grands risques se présentent lorsqu 'un marché impliquant la mise en œuvre d 'un projet innovant est confié à une PME

- Le « risque projet » portant sur la capacité du fournisseur à mener le projet à bonne fin. Ce risque est normalement couvert par un dispositif contractuel d 'indemnisations
- Le « risque entreprise » portant sur la capacité du fournisseur à verser les pénalités contractuelles en cas d 'échec.

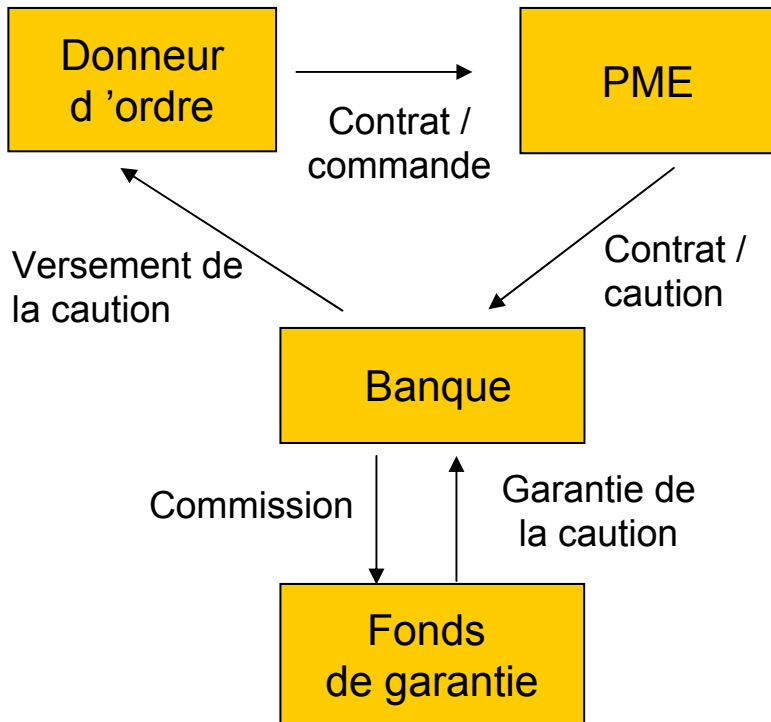
2- L 'objectif est d 'inciter les banques, sur le modèle des pratiques export, à se porter caution auprès des fournisseurs PME du versement des indemnités contractuelles au donneur d 'ordre

- En offrant une garantie financière (OSEO sofaris) en cas d 'appel de cette caution
- En utilisant l 'expertise technologique de OSEO anvar pour consolider l 'étude du dossier, et en valider l 'éligibilité à la garantie.

Dispositif proposé

Garantir les banques lorsqu'elles se portent caution - auprès des donneurs d'ordre - du versement des indemnités contractuelles en cas d'échec du projet

Fonctionnement de la garantie



Intérêt du dispositif

- Ce type de caution est aujourd'hui pratiqué par les banques dans le cadre de projets export ou de chantiers de travaux publics en particulier.
- L'apport d'une garantie OSEO sofaris significative doit permettre d'en étendre la pratique aux projets technologiques soumis à des Jeunes Entreprises Innovantes.
- Si l'obtention d'une telle caution s'avère effectivement susceptible de « débloquer » des premières commandes, elle a pour la JEI une valeur très forte :
 - Dans ce cas on pourra envisager une tarification visant à faire fonctionner le dispositif de garantie à l'équilibre financier.



Lancement du dispositif

Expérimenter pendant un à deux ans, avec un nombre d 'acteurs restreints, sur 10 à 15 projets « pilotes »

1- Compte tenu de la multiplicité des acteurs impliqués (acheteurs, banque, JEI, OSEO sofaris /anvar),

- les principales caractéristiques opérationnelles de la caution ne pourront être calées que via l 'expérimentation sur un nombre restreint de projets en 2005 (10 à 15)
- avec trois ou quatre donneurs d 'ordre.

2- Cette expérimentation doit permettre de réunir pour négocier, autour de cas concrets, les parties prenantes. Il s 'agit en particulier de fixer :

- Le fonctionnement de la caution bancaire (événements déclenchant, montants couverts, tarification...)
- Les critères d 'éligibilité à la garantie (jeunes PME innovantes, intérêt du marché « confirmé » par OSEO anvar...)
- Les modalités de la garantie (abondement et équilibre du fonds de garantie, quotité garantie, niveau de la commission).



Avancement

Des partenaires sont en cours d'identification

- OSEO sofaris a rencontré plusieurs donneurs d'ordre.
- Une banque partenaire a été identifiée qui est prête à faire l'effort d'expérimentation.
- Des projets devront, avec l'aide de OSEO anvar, du Comité Richelieu, et des donneurs d'ordres rencontrés, être sélectionnés.



Une fois les projets sélectionnés il faudra :

Affiner par la discussion les caractéristiques du produit,

Être prêt à octroyer la garantie et donc disposer des financements sous-jacents nécessaires.



MERCI DE VOTRE ATTENTION

